



Ligue Belge Francophone d'Athlétisme (L.B.F.A.)

Formation des cadres sportifs

Moniteur Sportif Educateur en Athlétisme

Formation hybride (distanciel puis présentiel)

« Former et consolider les bases de la performance »

Toutes les informations sur le site LBFA

<https://www.lbfa.be/fr/moniteur-sportif-educateur-athletisme>

Pré-requis

- Être âgé d'au moins 21 ans au début de la formation ;
- Être lauréat (ou validation) des cours généraux Adeps du niveau Moniteur Sportif Initiateur ET Educateur. (Les éventuelles dispenses (totale ou partielle) sont à solliciter directement auprès de l'Adeps) ;
- Être en ordre d'affiliation à la LBFA ou dans une Fédération d'athlétisme régionale, nationale ou internationale reconnue par WA*** ;
- Posséder un niveau de pratique suffisant pour démonstration ;
- L'accès à la formation ne nécessite pas l'obtention du brevet de Moniteur Sportif Initiateur, mais pour garantir un niveau de connaissance minimale, toute personne candidate à la formation de Moniteur Sportif Educateur devra prouver 5 années de pratique comme athlète ou 3 années d'activité comme « entraîneur » dans un club d'athlétisme ;
- Ne pas être sous le coup d'une suspension effective au sein d'une fédération sportive ;
- Prendre connaissance du cahier des charges de l'option concernée à disposition sur [le site LBFA](#).
 - o L'entraîneur doit pouvoir respecter les modalités de réalisation du stage en club (public cible : Cadets / Scolaires, nombre de séances, période ...)

Modalités d'inscription – Dossier administratif

- **Pré-inscription :**
 - o Remplir le formulaire d'inscription en ligne
- **Inscription définitive :**
 - o Compléter le dossier administratif en envoyant les documents suivants à valerie.stranart@lbfa.be
 - l'attestation de réussite/validation des CG Adeps du niveau MSInitiateur ET MSEducateur;
 - une copie recto de votre carte d'identité.
 - une attestation du club certifiant une expérience de minimum 5 années de pratique comme athlète dans la discipline de l'option et/ou de minimum 3 années d'activité comme « moniteur » dans un club d'athlétisme.
 - o Si votre dossier est accepté, vous devrez alors effectuer le paiement du montant d'inscription et envoyer la preuve à Mme Stranart (avant la date de clôture des inscriptions). Seul le paiement atteste de votre inscription définitive.
- **Nombre de participants (par option):**
 - o Minimum 6
 - o maximum : 20

Si le nombre minimum d'inscrits définitifs n'est pas atteint à la date de clôture des inscriptions, la formation est annulée. Un remboursement ou un report du droit d'inscription versé est alors effectué.

Profil de fonction

- Fidéliser à la pratique de l'athlétisme ;
- Faire prendre du plaisir dans l'apprentissage et la formation athlétique ;
- Animer et motiver à la pratique de l'athlétisme ;
- Parfaire l'apprentissage des fondamentaux des disciplines de l'option;
- Identifier les facteurs de la performance et le potentiel sportif en l'athlétisme ;
- Assurer la formation technique complète d'athlètes ;
- Concevoir et mettre en œuvre la programmation de l'entraînement de l'option à partir de cadets ;
- Parfaire la formation et consolider les bases de la performance dans les disciplines de l'option;
- Perfectionner les habiletés motrices spécifiques ;
- Intégrer et renforcer les qualités mentales, cognitives et émotionnelles dans et par l'activité athlétique ;
- S'intégrer dans une équipe pour un encadrement athlétique performant.

Public cible

A l'issue de cette formation, le candidat sera apte à encadrer :

- Des athlètes à partir de cadets en phase de formation des fondamentaux des disciplines de l'option ;
- Des athlètes à partir de cadets en phase de perfectionnement.

Schéma organisationnel général du dispositif de formation

Etape A : Partie générale > CG Adepts (prérequis à la partie spécifique)

Etape B : Partie spécifique

Etape B.1 : **Bloc 1/2 de cours spécifiques en *E-learning*** (+/- 8 heures)

↓↓ Si et seulement si étape B.1 validée > accès à l'étape B.2 ↓↓

Etape B.2 : **Bloc de cours spécifiques en *présentiel*** (+/- 40 heures sur 7 jours)

Présence + participation active obligatoire.

↓↓ Si et seulement si étape B.2 validée > accès à l'étape B.3 ↓↓

Etape B.3 : **Bloc 2/2 de cours spécifiques en *E-learning*** (+/- 9 heures)

↓↓ Si et seulement si étape B.3 validée > accès à l'étape B.4 ↓↓

Etape B.4 : ***Evaluation écrite*** (2 heures)

↓↓ Si et seulement si étape B.4 validée > accès à l'étape B.5 ↓↓

Etape B.5 : ***Stage en club*** (10 séances avec des cadets-scolaires).

A finaliser dans les 4 mois qui suivent la réussite de l'examen écrit.

Rem. : Module « 1ers soins en milieu sportif »

Ce module de formation externalisé devra être validé de façon autonome avant, pendant ou après les cours spécifiques athlétisme. Mais dans tous les cas dans les délais impartis de la formation. Toutes les informations concernant les opérateurs de formation reconnus et les dispenses éventuelles se trouvent dans la fiche descriptive suivante: [fiche](#).

Contenus, agencement et évaluation de la partie spécifique athlétisme

Prenez connaissance des informations spécifiques à l'option concernées sur [le site LBFA](#)

Session : MEd Automne 2026 – Louvain-La-Neuve

Options organisées		✓ Sprint-Haies-Relais ✓ Sauts ✓ Demi-Fond / Fond / Steeple / Hors stade ✓ Epreuves combinées ✓ Lancers
Dates		Etape 1 : E-Learning Bloc 1/2 : du sa. 10/10 au di.25/10 Etape 2 : Cours présentiel : du lu. 26/10 au sa. 31/10/2026 (entre 8h30 et 18h30) Etape 3 : E-learning Bloc 2/2 : du sa. 31/10 au di. 22/11 Etape 4 : Evaluation écrite : 1^{ère} session > lundi 23/11/2026 à 18h 2^{ème} session > lundi 04/01/2027 à 18h Etape 5 : Stage en club (10 séances) : A déterminer
Adresse		Hall sportif complexe Blocry Place des Sports 1 à 1348 Louvain-la-Neuve Entrée par la Blvd de Lauzelle 5 (grille noire), parking le long du Blvd
Matériel		Tenue sportive, chaussures pour intérieur et extérieur Matériel personnel spécifique à l'option PC ou tablette, matériel pour prise de notes Pique-nique ou accès à la cafétéria du Blocry
Inscription¹	Modalités	Pré-inscription en ligne obligatoire : https://forms.gle/qZShu968Vn74t3Hz5 Inscription définitive : Lorsque le - dossier administratif est complet ET - droit d'inscription versé
	Clôture²	Inscription définitive le mercredi 07/10/2026 à midi au plus tard ou avant si quota maximum atteint.
	Droit	250€ pour les affilié(e)s LBFA 300€ pour les affiliés à un club d'athlétisme autre qu'à la LBFA et reconnu par World A verser sur le compte LBFA : BE94 7340 0478 2614 Communication : Nom Prénom + MSEducateur automne 2026 + option
Nombre de participants		Minimum : 6 - Maximum : 20 <i>Si le nombre minimum d'inscrits définitifs n'est pas atteint au moment de la clôture des inscriptions, la formation est annulée. Un remboursement ou un report du droit d'inscription versé est alors effectué.</i>
Contact		Mme Valérie STRANART valerie.stranart@lbfa.be - 02/47.47.202 Avenue de Marathon 119D – 1020 Bruxelles

¹ L'inscription définitive à la formation est conditionnée par

- o l'acceptation du dossier complet (Cf. Modalités d'inscription)
- o le paiement des droits d'inscriptions

² A cette date de clôture, plus aucune inscription ne sera acceptée et les « pré-inscriptions » seront annulées.

POUR MICK :

Lien sharepoint dossier administratif Valérie :



AUTOMNE 2025